



PROFIL DE POSTE
RESPONSABLE DU SERVICE ESPACES VERTS, VOIRIE,
ENVIRONNEMENT
POSTE A POURVOIR LE 1^{ER} JUIN 2026

Située au sud-est du département de l'Ain, au pied du Grand Colombier, célèbre sommet des différents passages du Tour de France, bordée par le Rhône et limitrophe des départements de la Savoie et de la Haute Savoie, Culoz-Béon offre un cadre de vie agréable et rural à proximité de grandes villes (Annecy, Aix-les-Bains, Genève, Lyon et Grenoble).

Commune dynamique de 3 500 habitants, Culoz-Béon emploie une soixantaine d'agents au service de la population (crèche, écoles maternelles et élémentaires, centre de loisirs, médiathèque, services techniques, services administratifs, police municipale). Elle bénéficie de nombreuses infrastructures sportives et de loisirs, ainsi que d'une vie associative riche pour tous les âges.

Les agents de Culoz-Béon évoluent dans une ambiance de travail saine. Ils sont animés par des valeurs faites de motivation, d'investissement, de technicité et d'adaptabilité, favorables à rendre un service public de qualité.

La commune de Culoz-Béon recherche un Responsable pour le service espaces verts, voirie, environnement.

Placé sous l'autorité du Directeur de l'aménagement et des services techniques, vous encadrez une équipe de 5 agents.

DESCRIPTIF DU POSTE

- Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle

- Grade :
 - Technicien territorial
 - Technicien principal 2^{ème} classe
 - Technicien principal 1^{ère} classe
 - Agent de maîtrise
 - Agent de maîtrise principal

MISSIONS :

I- Management opérationnel du service espaces verts, voirie, environnement

Encadrement, animation et pilotage d'une équipe polyvalente (espaces verts, voirie, atelier, matériel),
Mobilisation des compétences en lien avec les missions du service,
Planification des tâches, gestion des astreintes et des heures supplémentaires,
Organisation et gestion des équipements et du matériel,
Définition et suivi du budget du service,
Assistance et conseil pour le renouvellement des véhicules,
Gestion de l'entretien des véhicules du service,
Contrôle du respect des règles de sécurité par les agents.

II- Gestion et entretien des espaces verts, du fleurissement et des espaces publics

Gestion du patrimoine communal non bâti (espaces publics, cimetières, équipements publics et sportifs extérieurs, mobilier urbain, matériel...),

Gestion des ressources mises à disposition,
Gestion différenciée des espaces verts,
Elaboration des plannings et des fréquences d'intervention pour l'entretien des espaces verts et la réalisation des demandes d'intervention (circuits de tonte et de taille, circuits de désherbage, circuits d'élague...),
Planification et développement d'un fleurissement durable,
Installation, réparation des illuminations de Noël en lien avec les agents du service festivités.

III- Gestion et entretien de la voirie

Planification du nettoyage et de la maintenance des routes (balayeuse, nettoyage manuel des voiries, entretien des grilles d'eau pluviale),
Pose de signalisation et mobilier urbain,
Elaboration et suivi d'un plan de viabilité hivernale (déneigement et salage des routes, déneigement des trottoirs et des abords des bâtiments communaux),
Entretien des accotements (fauchage mécanique et manuel, traitement « zéro pesticides »),
Gestion de la collecte des poubelles de ville et de déchets divers sur la collectivité,

IV- Missions transversales en matière de transition environnementale

Assurer et superviser la mise en œuvre d'actions innovantes en matière de transition environnementale (gestion différenciée des espaces verts et sensibles),
Gestion économe de l'eau,
Mise en place de composteurs,
Réduction et valorisation des déchets verts,
Initier des actions fortes de protection de la biodiversité,
Organiser le travail en fonction de la saisonnalité et des impératifs environnementaux.

V- Mission de gestion de la commande publique

Evaluer les besoins et définir les modalités d'exécution du service public (régie, externalisation...),
Rédiger les cahiers des charges techniques des marchés de travaux (métrés, prestations souhaitées...),
Suivi des chantiers et vérification de la conformité des travaux effectués (régie ou entreprises extérieures).

VI- Missions complémentaires

Participation à la logistique pour l'organisation des festivités (transport, manutention, mise en place, signalisation, montage, démontage...),
Entretien des véhicules et du matériel : nettoyage (lavage extérieur, intérieur...), mécanique (vidange, changement de pièces, réparations), hydraulique (contrôle des niveaux, flexible, pompe...),
Suivi de l'entretien général des engins de chantier : maintenance préventive et curative et vérifications réglementaires,
Supervision de la mise en œuvre de matériel spécifique : épareuse (montage et démontage), lame à neige, saleuse et matériel type agricole (broyeur, chargeur...).

PROFIL DEMANDE :

Être force de proposition,
Être proactif, réactif et méthodique,
Expérience dans un poste similaire exigée,
Connaissances et respect des règles de sécurité au travail,
Organisation et planification du travail des équipes,
Savoir transmettre ses connaissances professionnelles à d'autres agents de la collectivité,
Discrétion vis-à-vis des administrés de la collectivité,
Disponibilité vis-à-vis de la collectivité par rapport au poste,
Permis VL exigé et PL souhaité.

TEMPS DE TRAVAIL :

Complet, 35h00 hebdomadaire sur 5 jours de 7h00 à 14h00
Astreintes semaines et viabilité hivernale

REMUNERATION ET AVANTAGES

Rémunération statutaire + RIFSEEP + CNAS + Participation employeur mutuelle complémentaire et prévoyance.

Personnes à contacter :

Alizée JACOB, Responsable des ressources humaines.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) avant le 29 mars 2026 à Mairie de Culoz-Béon - Monsieur le Maire - 46 rue de la Mairie- BP17 - 01350 CULOZ / rh@culoz-beon.fr